

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières

28 Décembre 2023, Soirée huîtres de l'UCAC

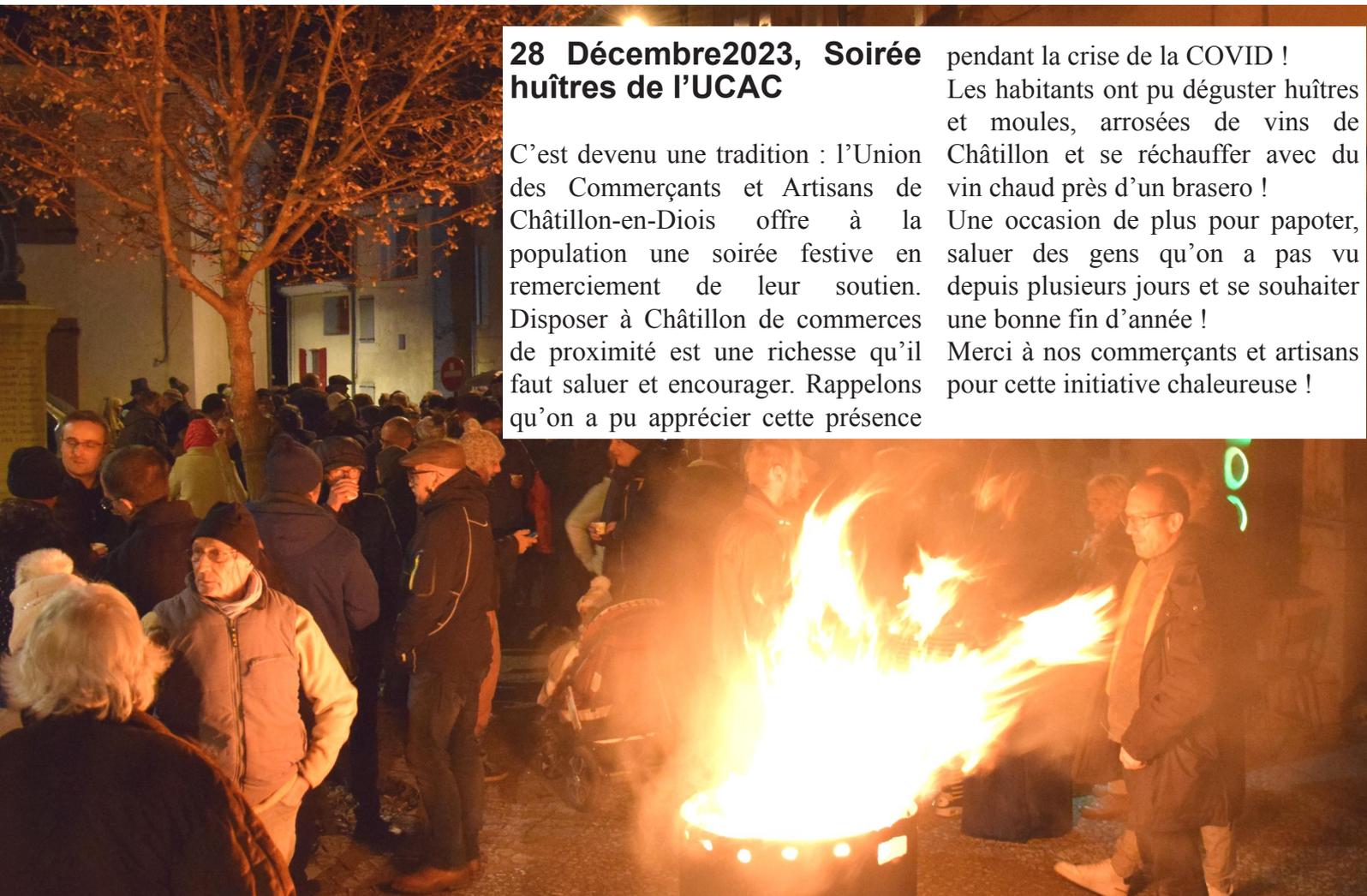
C'est devenu une tradition : l'Union des Commerçants et Artisans de Châtillon-en-Diois offre à la population une soirée festive en remerciement de leur soutien. Disposer à Châtillon de commerces de proximité est une richesse qu'il faut saluer et encourager. Rappelons qu'on a pu apprécier cette présence

pendant la crise de la COVID !

Les habitants ont pu déguster huîtres et moules, arrosées de vins de Châtillon et se réchauffer avec du vin chaud près d'un brasero !

Une occasion de plus pour papoter, saluer des gens qu'on a pas vu depuis plusieurs jours et se souhaiter une bonne fin d'année !

Merci à nos commerçants et artisans pour cette initiative chaleureuse !



24 janvier 2024, Vœux de la municipalité

C'est une cérémonie attendue ! Une occasion pour la population de se rassembler autour de ses élus ; une occasion pour le Maire, ses adjoints et les conseillers de présenter leurs vœux aux habitants et aussi de faire le point des projets municipaux.

Cette année, la cérémonie est ouverte en musique par Daniel Brandt et son groupe ; une entrée en douceur dans la nouvelle année.



Eric Vanoni accueille d'abord toutes les personnes présentes et particulièrement Martine Charmet conseillère départementale, Olivier Tourneng 1er vice-président de la communauté de communes du Diois, ainsi que les élus de communes voisines.

"Chers Amis

Nous voilà en ce début d'année, de nouveau réunis dans cette salle des fêtes Henri Kubnick pour cette cérémonie des vœux. Comme tous les ans, ce rendez-vous est double pour moi et l'équipe municipale :

Faire un rapide bilan de cette année 2023 et une présentation de quelques perspectives pour la nouvelle année 2024.

En préambule, en 2023 on a enregistré 9 mariages, 1 naissance la petite Moana et 9 décès. Je vous propose d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés et pour leur famille. Je voudrais rendre un hommage particulier à l'un d'entre eux, Jean Oddoz, figure marquante pour l'histoire de Châtillon et du Diois.

Aujourd'hui le défi de Châtillon est de poursuivre ce projet que nous avons porté : être un des plus beaux villages de France et dans le même temps tout simplement une commune où il fait bon vivre pour les habitants.

En juin 2023, avec l'inauguration de la mairie, nous sommes bien dans ce double objectif :

- redonner au clocher et à la façade de la mairie leur lustre d'antan

- mais aussi offrir aux habitants un meilleur accueil et aux personnels municipaux un cadre de travail digne du XXI^e siècle.

- et agir pour la création d'un "centre de santé" et le retour d'une présence médicale à Châtillon.

Un village ne peut vivre sans le monde associatif et le bénévolat qui permettent d'offrir des services variés à la population :

- Le "Festival Arts et Vigne" qui a trouvé en 2023 un souffle nouveau sous l'impulsion de sa nouvelle présidente Nadia Faure.

- La gestion de la bibliothèque municipale,

- L'action de "Fleurs et Fontaine",

- Le projet façades remarquables avec l'ACSPADE,

- La vogue et la foire d'automne avec les Jeunes Loups,

- La soirée huîtres et le repas de la St Vincent avec l'UCAC,

- Les marchés de Art'Star.

Il en est de même pour l'engagement sans faille de nos sapeurs-pompiers volontaires et de nos gendarmes.

Ce pari, de marier village touristique et vie des habitants, trouve tout son sens dans le renouveau de l'accueil touristique, avec la reprise de trois lieux emblématiques de notre village : "Les deux mondes", "Le clos des lilas", et "Le café des 3 clochers". N'oublions pas à Bénévise, la reprise du gîte.

En tant que Maire je suis aussi ambassadeur de notre village ; j'aimerais alerter nos concitoyens sur le soutien que nous devons apporter à la promotion des produits de nos viticulteurs. Si côté vins de Châtillon et du Diois, je puis déjà vous dire que la cuvée 2023 est prometteuse, mon inquiétude va vers la Clairette. Avec un peu d'humour, je m'interroge si, dans l'esprit de la Charte de Malbérionne dans laquelle en 1285, la vente de vins étrangers à la commune était proscrite, nous pourrions tous nous mobiliser pour faire mieux connaître nos vins effervescents... et souligner l'engagement d'une écrasante majorité de nos viticulteurs dans la démarche d'une agriculture "bio", démarche portée haut et fort par une entreprise châtilonnaise, qui est notre premier employeur : "L'Herbier du Diois"."





Monique Orand prend la suite :

Tout d'abord je tiens à vous présenter à toutes et tous mes meilleurs vœux pour cette année 2024.

Je suis aussi chargée d'excuser Michel Corréard et Sylvie Favier de leur absence ce soir.

En 2023 sur l'ensemble de la commune nous avons, comme chaque année, procédé à des travaux de goudronnage afin de maintenir un bon état de Châtillon et de nos villages.

À Archiane, les travaux d'assainissement se sont enfin terminés et le village a retrouvé un état normal avec la pose des nouveaux luminaires et la réfection des chaussées. Suite aux orages de cet été, et en particulier un qui fut très violent, le départ du chemin des vautours avait été complètement raviné : il a dû être remis en état.

A Menée, les façades de l'Église ont été complètement restaurées et les pierres apparentes jointées donnent à cette église une nouvelle apparence très flatteuse.

A Mensac, nous avons entamé la rénovation du logement de l'étage du bâtiment communal, ancienne école et mairie de Creyers.

En ce qui concerne le classement des sites d'Archiane et du Rocher de Combeau, et à la suite du vote favorable du conseil municipal, je me suis rendue à Paris au Ministère de la transition écologique avec Madame la sous-préfète, Corinne Quèbre, et les inspecteurs de la DREAL, Elodie Courtiade et Christophe Balletbaz afin de présenter le dossier et répondre aux interrogations de la commission. Nous attendons maintenant la décision du conseil constitutionnel.



Martine Vincent prend la parole :

Pour cette rentrée scolaire 2023/2024, notre école a tremblé. Nous avons réussi à garder, non sans mal et pour cette année seulement, la 5ème classe du R.P.I de Châtillon/Menglon. La question va se reposer pour la rentrée prochaine car les effectifs annoncés

restent limités. Mais nous avons des salles de classe petites et c'est ce qui fait notre force. Nous ne pouvons pas pousser les murs... Les parents d'élèves, le personnel enseignant, les élus, sénateur, député, président de la communauté de communes

Cette année verra aussi le renouvellement de la charte du Parc du Vercors. Le conseil municipal sera amené à se positionner sur le renouvellement de l'adhésion de la commune, tout en ne perdant pas de vue que cela ne changera pas la gestion des zones Natura 2000 et de la réserve des hauts plateaux qui est toujours confiée au parc.

Cette année aussi, comme vous le savez tous, les travaux de l'espace santé ont commencé à Châtillon et devraient se voir concrétisés avant la fin de l'année 2024. Actuellement nous travaillons avec les élus des communes du bassin de vie, Boule, Glandage, Menglon et St Roman, afin d'imaginer la structure juridique qui nous permettra d'accueillir des professionnels de santé, médecins, sage-femme, infirmières et pourquoi pas, il est toujours permis de rêver, un ou une kiné.

Côté festivités, en 2023 :

La fête de la transhumance s'est transportée le dimanche à la Moutière sur la route du col de Menée pour accueillir le troupeau qui arrivait sur son lieu d'estive. Un pique nique sympathique a réuni environ 250 personnes qui ont dégusté des grillades, des fromages de chèvres, des glaces venues en vélo, et des vins locaux...

Au mois d'août, le festival Arts et Vigne s'est déplacé dans un village pour une journée fort sympathique, en remplacement d'une semaine d'exposition aux Nonières. Cette première expérience devrait, nous le souhaitons se poursuivre cette année encore.

Et cette année 2024 commence sur les chapeaux de roues puisque le samedi 27 janvier, après le vélo avec ses glaces, c'est le rallye de Monte Carlo (première épreuve du championnat du monde 2024) qui va emprunter la route du Col de Menée à partir des Nonières et jusqu'à Chichillianne pour une spéciale.

et maires des villages tout autour se sont fortement mobilisés. Nous les remercions vivement. Nous devons rester très vigilants.

Dernièrement, le conseil municipal a décidé de lancer une rénovation importante des locaux scolaires. Dans un premier temps, un diagnostic énergétique va être effectué. Il n'y a aucune isolation thermique au niveau du toit, les fenêtres ne sont plus adaptées et ce ne sont pas les seuls problèmes ! Le CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, a été contacté pour accompagner ce projet.

En ce qui concerne l'équipe d'Atsem et le personnel

encadrant la cantine, Evelyne qui était en cuisine est partie. Sylvie l'a remplacée très efficacement. Nous avons recruté Caroline récemment installée à Châtillon en Diois. Emilie, Valérie, Catherine et Ingrid, toujours fidèles au poste, complètent l'équipe. Nous les remercions toutes pour leur bienveillance et leur écoute auprès des enfants. Pour les menus et la qualité des repas, le cahier des charges est tout à fait respecté par la Société API : produits Bio, fruits et légumes de saison et régionaux, cuisson lente à basse température. En début d'année scolaire et à leur demande les nouveaux délégués de parents ont été invités à partager un repas à la cantine. Nous avons pu échanger sur leur ressenti. La fréquentation reste importante : nous dépassons souvent les 80 repas par jour et nous avons toujours 2 services.

Par ailleurs, les 14 et 15 octobre dernier, notre village s'est vu "envahi" de Châtillonnais que nous



Jean-Louis Petitdemange fait le point sur les finances communales qui sont saines. Il faut rester vigilant avec en particulier la hausse des prix de l'énergie. Pour le camping il a souligné une saison historique, avec la nécessité de poursuivre les investissements pour tenir compte du vieillissement des équipements.

Jacques Malod présente l'avancement des projets concernant l'eau et l'assainissement : rénovation du collecteur principal de Châtillon et installations de compteurs dans les villages (Treschenu Creyers).

Sylvette Martin intervient pour signaler l'opération de recensement du 18 janvier au 19 février. Elle invite tous ceux qui le peuvent à remplir leur fiche via internet et à réserver le meilleur aux agents recenseurs, Sandra Debouver, Nathalie Loppe et Julien Boquet.

Eric Vanoni conclut : Après ce tour d'horizon je vous demande de les applaudir ainsi que les employés municipaux titulaires ou vacataires : du secrétariat aux services techniques, aux agents de l'école, à l'agence postale, au camping et à la piscine, et peut être demain, à la maison médicale !

Encore aussi un grand merci :

- aux services de l'Etat via la sous-préfecture,
- à la Communauté de Communes,
- au Département et à la Région

qui nous apportent aides techniques et financements.

ne connaissions pas, à l'occasion du regroupement des "Châtillons de France et d'ailleurs". Ils ont pu visiter et apprécier notre village ainsi que la cave Coopérative de Die. Nous remercions Roland Covarel pour son organisation, son aide et sa disponibilité. Nos invités sont tous repartis avec une bouteille de vin de Châtillon en Diois ainsi qu'un verre décoré du logo de notre commune nouvelle.

Nos aînés de plus de 80 ans ont reçu un colis de Noël. Nous ne vous cachons pas que les distributrices sont toujours très bien accueillies et nous recevons beaucoup de remerciements.

Pour finir, un mot sur les associations qui sont toujours très dynamiques. Nous remercions leurs Présidentes et Présidents ainsi que les équipes de bénévoles qui permettent au village de rester très attractif.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2024."

"Nous souhaitons faire passer l'installation des compteurs dans les villages dans l'intérêt des habitants, mais pour l'instant ce n'est pas le cas. Pour le collecteur principal de Châtillon, le dossier a pris du retard à cause de changements au service du département qui nous accompagne et aussi dans l'équipe du bureau d'étude."

Sur un autre plan, il annonce la mise en place d'un comité consultatif pour inventorier le petit mobilier urbain (bancs, poubelles, parc à vélos), les équipements (défibrillateur...) etc. Ce comité sera ensuite chargé de recueillir les souhaits des habitants concernant ces équipements, de façon à programmer de nouvelles installations.

En mon nom, mais aussi au nom de tous les conseillers municipaux, je vous présente tous nos vœux de réussite, d'épanouissement personnel, de joie, de santé et de bonheur et que 2024 soit une belle et bonne Année !

Vive notre commune nouvelle de Châtillon, Vive
notre Diois, Vive la Drôme,
Vive la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Vive la République, Vive la France.



Daniel Brandt et Claudine Genin

Bonne Année 2024



Oui, on a le même pull !



Demande de subvention pour les associations

Il est temps de faire les demandes de subventions afin qu'elles puissent être examinées à temps par le conseil municipal et inscrites au budget de la commune.

Pour cela la commune demande aux associations de remplir un formulaire simple que vous pouvez télécharger ici en .pdf pour le remplir à la main ou

en version texte (.odt ou .docx) pour le compléter dans un traitement de texte :

cliquer ici sur le document en .pdf

mairie-chatillonendinois.fr/spip.php?article102

La demande est à retourner pour la fin février

Nouvelles de la bibliothèque municipale

Le 16 janvier, L'association Châtillon Livres et Rencontres qui gère la bibliothèque municipale a tenu son assemblée générale le 16 janvier. Tous les adultes adhérents à la bibliothèque sont membres de l'association.

Les bénévoles et une poignée de lecteurs ont fait le bilan de l'année 2023 : 146 personnes dont 50 enfants ont fréquenté la bibliothèque, ainsi que les 83 élèves de l'école. Des animations familiales ont été conduites tout au fil de l'année, en particulier lors de la fête de la transhumance ou du festival Arts et Vigne. Journée des auteurs, sciences en fête, journées du patrimoine, exposition sur l'histoire de la bibliothèque à Châtillon, exposition des peintures de Guy Nicod ont eu du succès.

Les 2 ventes de livres à petit prix ont été fructueuses et permettent un bilan financier sain.

La municipalité aide au fonctionnement de sa bibliothèque en apportant, outre une subvention financière, un soutien matériel important avec le beau local de la bibliothèque et le prêt de salles, en particulier la salle Kubnick pour les 2 week-end des ventes de livres.

La bibliothèque fonctionne grâce à des bénévoles. Ils sont une dizaine habitants de Châtillon mais aussi de Menglon, Laval d'Aix et Die. L'année qui vient verra la poursuite de toutes nos activités grâce à ces bénévoles et grâce à un public de plus en plus nombreux.



Bibliothèque : le programme !

Exposition Guy Nicod :

Pendant plusieurs semaines, de nombreux visiteurs sont venus admirer les aquarelles de Guy Nicod à la bibliothèque : une œuvre variée réalisée avec diverses techniques. Les visiteurs ont apprécié et ont eu souvent l'occasion de discuter avec l'auteur. Ce fut aussi une bonne occasion pour certains de venir visiter la bibliothèque pour la première fois !

Le programme à venir :

Du 30 janvier au 4 février, ce sont des oeuvres de **Yves Bergeret** que vous pourrez découvrir, des poèmes créés et calligraphiés en pleine altitude, sur des dépliants de grand format ou sur de très grands papiers verticaux.



Attention à ne pas jeter n'importe quoi à l'égout !

C'est tellement pratique d'avoir un évier, une machine à laver le linge ou la vaisselle, des toilettes...

Toutes les eaux usées vont à l'égout et finissent à la station d'épuration ! Là, bactéries, algues s'activent pour digérer toutes nos saletés.

Alors, pour qu'elles ne prennent pas une indigestion, il faut faire attention, ne pas jeter n'importe quoi, surtout en quantité ! Il faut absolument éviter les grosses quantités, c'est à dire plus que le contenu d'une cuillère à soupe !

Donc il ne faut pas jeter dans l'évier ou dans les toilettes :

Le vendredi 2 février à 18h à la salle des mariages, **Yves Bergeret**, qui se qualifie de "scribe de la montagne", présentera et lira les poèmes récents, qu'il a réalisés de Briançon à Die.

Jeudi 29 février, la bibliothèque propose une **"animation familiale"**. Comme l'année dernière pendant les vacances d'hiver, nous jouerons avec les mots proposés dans le cadre de la manifestation nationale **"dis-moi dix mots"**. Cette année, c'est le sport et les jeux olympiques qui ont inspiré cette manifestation. Énigmes, mots croisés, devinettes, et aussi découverte de toutes sortes de livres (romans, chroniques, documents, pour tous les âges) évoquant les sports et leurs pratiquants.

Le vendredi 15 mars à 18h, la bibliothèque participera à nouveau au **"printemps des poètes"**. Le thème de cette édition est **"la grâce"**.

Chacun pourra lire des textes sur ce thème. Vous avez quelques semaines pour fouiller et trouver l'inspiration !

Les activités de la bibliothèque sont ouvertes à tous et gratuites. Seul l'emprunt de livres nécessite une inscription annuelle de 5 € euros par an pour les adultes et gratuite pour les enfants).

Horaires d'ouverture :

mardi 16h-18h

mercredi 14h - 16h

vendredi et dimanche 10h30-12h.

- des solvants : white spirit, essence F, acétone... C'est le cas si on fait de la peinture car on utilise ces solvants pour nettoyer les pinceaux ou les rouleaux.

- des médicaments liquides périmés.

- tout produit toxique liquide ou solide (en poudre ou en grain).

Pour ces produits, le mieux est de les apporter en déchetterie dans une bouteille ou un bidon et les remettre au gardien.

Un rappel : dans les toilettes il ne faut pas jeter ce qui peut obstruer les conduites : tissus, lingettes, mouchoirs en papier...

La nature vous dira peut-être merci, le service d'assainissement vous en saura gré, c'est sûr.

27 janvier 2024, Le Rallye Monte Carlo à Châtillon-en-Diois

Cela faisait des semaines que l'on en parlait ! Le rallye est passé. Pour certains cela a été d'abord un grand bruit : il est vrai que ces bolides sont sonores ! Pour d'autres, nos concitoyens de nos villages du haut, Menée, Les Nonières et Bénévise, cela a été la nécessité d'un laisser-passer à partir de vendredi 18h pour passer en zone rallye et pouvoir rentrer chez eux ! Pour ceux de Mensac, c'est le samedi jour du Rallye qu'ils ont eu le sentiment d'habiter un village célèbre (voir ci-dessous le témoignage d'Huguette !).



Pour les pilotes c'est une autre histoire : 2 fois le col de Menée dans la journée. Ils ont regretté de ne pas avoir de neige, mais la route était déjà suffisamment tortueuse pour une belle empoignade.

Pour les spectateurs arrivés la veille ou ayant marché depuis Mensac et

Le rallye vu de Mensac !

Mensac, vendredi 26 janvier vers 18 heures. La gendarmerie bloque les véhicules non autorisés à monter plus haut. Les pauvres gendarmes vont devoir passer toute la nuit au carrefour de Mensac. Samedi 27 janvier au matin.... tôt ! Les voitures commencent à s'agglutiner à Mensac et se garent..... là où elles peuvent. Les Mensacous se



plaignent habituellement de leur manque de parking, mais alors là !!!!! Et beaucoup de gens découvrent que le départ de la spéciale se trouve à 8 kilomètres à faire à pied !

Peu importe, quand on aime, on ne compte pas, et les passionnés remontent courageusement jusqu'aux Nonières (ou plus loin) à pied.

Une deuxième équipe de gendarmes vient relever leurs collègues. Et ils resteront au carrefour de Mensac jusqu'à 18 heures au moins (Les pauvres !) Bien sûr, les connaisseurs avaient prévu la

postés le long du parcours ils ont pu admirer l'art de prendre des virages en profitant du bas côté pour passer plus vite.

D'autres cherchaient à voir Bryan Bouffier, notre pilote local qui voulait surtout se rappeler des souvenirs et s'est arrêté gentiment pour saluer des connaissances, avant les "spéciales" !

En bref un autre monde mécanique, ronflant et virevoltant a traversé notre territoire recherché d'habitude pour son calme naturel ! Il en restera un tourbillon, un repère dans le temps.



À noter que le brouhaha terminé, l'équipe du rallye, a veillé à retirer toute la signalétique et nettoyer les abords de la route. Il faut aussi remercier la gendarmerie qui a encadré la manifestation avec fermeté et bienveillance et tous ceux qui étaient mobilisés pour cet événement.



fermeture de la route, et bien avant, ils étaient nombreux à être montés s'installer aux meilleurs spots, le long du Col de Menée. Deux fois dans la journée du samedi, ils ont pu admirer la maestria des concurrents, les différentes trajectoires, la vitesse des voitures, leurs dérapages contrôlés et leurs superbes passages.

Le départ des deux spéciales se donnait aux Nonières, juste avant le virage du Mont Barral, dans d'impressionnants bruits de moteurs poussés au maximum.

Une fois les spéciales terminées, retour pour beaucoup au parking à Mensac. Impressionnant défilé de piétons tout au long des 8 kilomètres de route qu'il a fallu redescendre de nuit.

On aura des souvenirs !

Huguette Maillefaud



Le départ aux Nonières